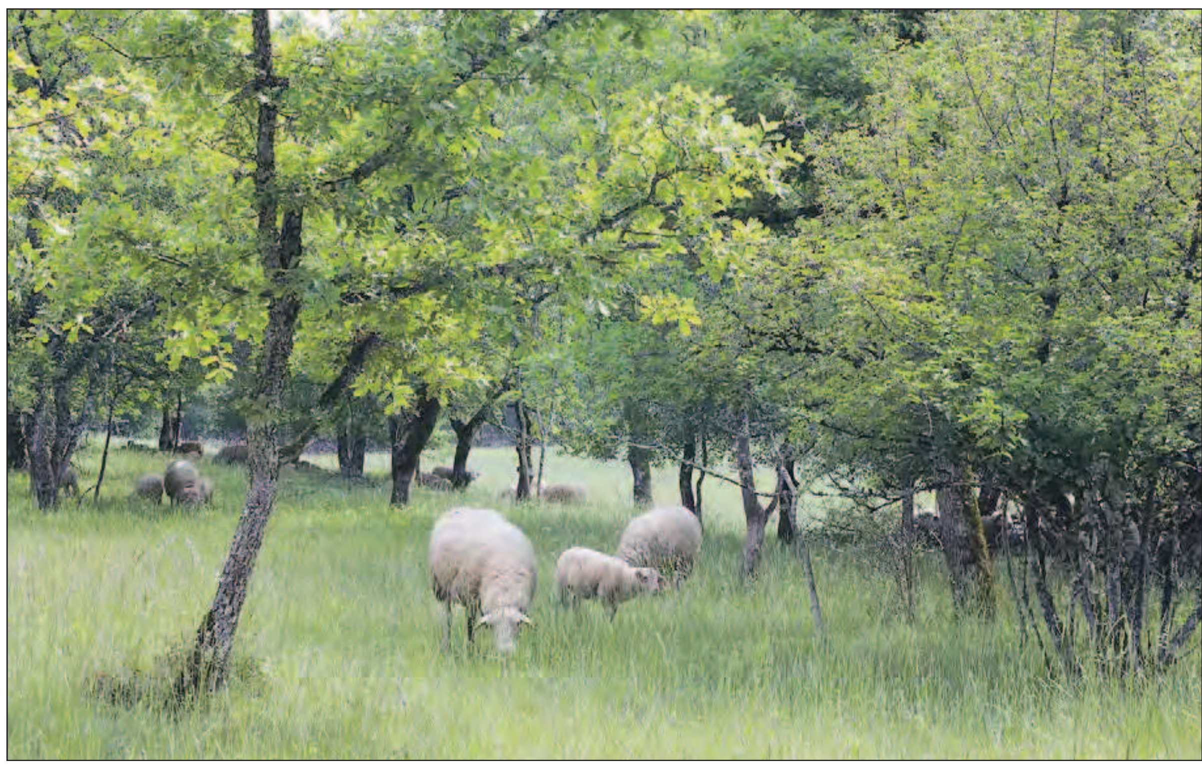
Sylvopastoralisme sur le Parc

LE SYLVOPASTORALISME OU COMMENT ALLIER AGRICULTURE ET SYLVICULTURE

DE GRANDS CHAMPS ET DES PRAIRIES OUVERTES POUR LES AGRICULTEURS, DES TAILLIS DENSES ET IMPÉNÉTRABLES POUR LES FORESTIERS : QUOI DE PLUS CLASSIQUE SUR LE LOT? ET BIEN CETTE IMAGE POURRAIT BIEN CHANGER ! EN EFFET, LE PARC NATUREL RÉGIONAL DU CAUSSE DU QUERCY, EN PARTENARIAT AVEC LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DU LOT, LE CENTRE RÉGIONAL DE LA PROPRIÉTÉ FORESTIÈRE DE MIDI-PYRÉNÉES ET L'ADASEA.D'OC SE MOBILISENT POUR AIDER LES PROPRIÉTAIRES FORESTIERS ET LES EXPLOITANTS AGRICOLES À RÉINVESTIR ENSEMBLE LE MILIEU FORESTIER AVEC DES OBJECTIFS MULTIPLES : ÉCONOMIQUES, ENVIRONNEMENTAUX, PAYSAGERS… C'EST LE SYLVOPASTORALISME.


Les animaux pacagent les sous-bois, une réserve d'herbe non négligeable.

MODE D'EMPLOI

Cette pratique résulte d'une alliance entre le monde sylvicole et le monde agricole autour d'enjeux communs d'amélioration et de renouvellement des forêts, de valorisation des ressources et préservation des paysages.
Le pâturage exercé par les troupeaux empêche l'embroussaillement des sous-bois et facilite grandement l'accessibilité de la forêt pour une future exploitation. Les parcours boisés offrent un complément fourrager très utile pour les éleveurs en été et en automne, sous réserve que le taillis ne soit pas trop dense et qu'il y ait bien de l'herbe à pâturer !!! Cela implique une gestion forestière plus régulière, avec des coupes de renouvellement et des coupes d'éclaircies pour permettre à la lumière d'atteindre le sous-bois et favoriser la croissance de l'herbe et des arbres restants.
Malgré ces intérêts combinés, les forêts de chêne lotois restent aujourd'hui largement sous exploitées. Les taillis vieillissent ; la fermeture du couvert limite le développement du tapis végétal.
Le sylvopastoralisme tente de renouer ces deux activités autour de la valorisation à la fois de l'herbe et du bois. Cette pratique implique une gestion coordonnée et à long terme (au moins 10 ans) du milieu forestier par l'éleveur et le propriétaire.
Cette pratique comporte également des intérêts d'un point de vue paysager. Elle participe à la lutte préventive contre les incendies et à la préservation de la biodiversité des milieux. Même les chasseurs profitent de bois plus pénétrables grâce aux layons et aux pistes entretenues.
Réglementairement, le pâturage peut facilement être pris en compte dans les documents de gestion durable (Plan Simple de Gestion ou Code de Bonnes Pratiques Sylvicoles). Il est aussi fortement conseillé de coupler ce plan de gestion avec la signature d'une Convention Pluriannuelle de Pâturage. Elle est basée sur des principes d'objectifs communs de gestion de l'espace, afin de garantir l'action sylvopastorale sur du long terme et d'éviter les malentendus. De plus, la CPP garantit au propriétaire (personnes physiques ou morales) l'accès à l'exploitation de sa forêt et donne à l'éleveur un accès libre et sécurisé aux parcelles concernées. Le bois appartient donc au propriétaire (la chasse également bien sûr) et l'usage du sous-bois à l'éleveur.

UN PROGRAMME D'APPUI EN PLACE SUR 3 SECTEURS DU PARC.

En 2013, le Parc a édité une plaquette avec 5 fiches techniques, précisant les références techniques, logistiques et réglementaires liées au sylvopastoralisme, à destination des éleveurs et propriétaires forestiers. N'hésitez pas à la solliciter. Elle est également téléchargeable sur le site web du Parc.
Dans la continuité et avec l'appui de l'Union européenne (LEADER), du Conseil régional de Midi-Pyrénées et du Conseil général du Lot, des moyens ont été mobilisés cette année pour prendre en charge un appui technique forestier et pastoral sur 3 secteurs du Parc (Lauzès-Cabrerets, Assier-Livernon, Calès). Les propriétaires forestiers et les agriculteurs volontaires sur ces secteurs pourront bénéficier du conseil et de l'expertise de deux techniciens pour élaborer des plans de gestion sylvopastoraux et engager une dynamique collective.

ET DEMAIN ?

L'objectif affiché pour les prochains mois et années est d'accompagner les propriétaires forestiers et agricoles autour de projets afin de tirer tout le potentiel de nos taillis. Pour que leurs actions puissent se faire dans les meilleures conditions, le Parc et ses partenaires vont proposer des animations sur plusieurs thématiques. Ainsi de nombreuses journées techniques et de démonstrations permettront de présenter le dispositif sylvopastoral sous toutes ses coutures : historique, principes et enjeux économiques, modalités d'application (méthodes, matériels, réglementation,...), valorisation du bois et bien d'autres. À la suite de ces journées, les participants auront toutes les clés en main pour construire un projet sylvopastoral et un modèle économique de valorisation de leurs ressources forestières. Un support technique et de conseil restera néanmoins disponible auprès de la Chambre d'agriculture du Lot et du CRPF Midi-Pyrénées.
Le sylvopastoralisme a une application et des perspectives sur le long terme. Des interventions sont ainsi prévues auprès de futures générations de forestiers et d'agriculteurs afin de les sensibiliser à ces enjeux. Le but est d'assurer dans le futur une reprise et une continuité des activités existantes pour une gestion pérenne.
Pour en savoir plus, n'hésitez pas à nous contacter.

Contacts :

- Jocelyn Dibois, technicien forestier à la Chambre d'Agriculture du Lot
Tél. : 05 65 23 22 00 - 06 15 46 45 10 – Mail. j.dibois@lot.chambagri.fr
- Cédric Conteau, Directeur-Adjoint du Parc naturel régional des Causses du Quercy
Tél. : 05 65 24 20 50 – 06 80 95 23 58 Mail. cconteau@parc-causses-du-quercy.org


Le bois peut être valorisé et exploité











